




**FICHE D'INVENTAIRE**  
**DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**  
**LE GRAND PARDON DE CHAUMONT**

		
<p>Foule rue du palais, Grand Pardon 2018 © Richard Pelletier, ville de Chaumont</p>	<p>Bulle papale, copie typographiée de 1657 © Pascal Michaut – ADHM, 2017</p>	<p>Basilique Saint-Jean-Baptiste © Pascal Michaut, 2018</p>

**Description sommaire**

Depuis 1475, quand la Saint-Jean-Baptiste tombe un dimanche, selon un rythme calendaire de 6, 5, 6 et 11 ans, a lieu le Grand Pardon de Chaumont, institué par bulle pontificale. La ville est alors couverte de milliers de fleurs en papier crépon. Deux ans auparavant, 250 bénévoles fabriquent les fleurs qui pareront le cœur de la ville les 23 et 24 juin. Le premier dimanche de l'Avent, l'évêque du diocèse ouvre l'année du Grand Pardon. De décembre à juin, une quarantaine d'associations à caractère social, culturel ou culturel, proposent concerts, expositions, conférences, ciné-débats et spectacles sur le thème du Grand Pardon. Le rituel allie fête culturelle, liesse populaire et laïque, fondées sur des racines historiques, religieuses et culturelles.

Le 22 juin au soir, bénévoles et techniciens municipaux décorent la ville. Le samedi, un héraut à cheval défile dans la cité, suivi de confréries et participants costumés : ils vont à la mairie pour la cérémonie laïque d'ouverture. Le cavalier lit le texte proclamant le début des festivités, et le maire, devant les autorités civiles, religieuses et militaires, les invités internationaux et plusieurs dizaines de milliers de participants, déclare ouvert le Grand Pardon ; suit la cérémonie religieuse d'ouverture. Le dimanche sont célébrées grand-messe pontificale et cérémonie de clôture à la basilique Saint-Jean. Pendant deux jours ont lieu son et lumière, spectacles de rue, expositions, concerts et le traditionnel feu d'artifice final.

## **I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT**

### **I.1. Nom**

Le Grand Pardon de Chaumont

### **I.2 .Domaines de classification**

Pratiques sociales, rituelles et festives.  
Arts du spectacle.

### **I.3 . Communautés et groupes associés**

Le Grand Pardon, fête populaire dès l'origine, continue depuis des siècles d'être préparé, organisé et animé par la population de Chaumont, mais aussi par les habitants de communes plus ou moins proches. Le désir de participer d'une manière ou d'une autre rayonne même au-delà du département, voire de la France. Ainsi en 2018, un groupe de jeunes Américains est venu d'Owasso, ville jumelée récemment avec Chaumont, plusieurs jours avant la fête, dans le but de participer aux ultimes préparatifs et à la décoration de la ville. Sont aussi impliquées de nombreuses associations et autorités civiles et religieuses.

— *Les Chaumontais et les Haut-Marnais*

Des centaines de Chaumontais, bénévoles anonymes, de tous âges et catégories sociales, fabriquent inlassablement, pendant deux ans, les 250 000 fleurs et les 20 km de guirlandes. En quelques heures, grâce à elles, le centre-ville historique de Chaumont (représentant 31,9 ha, et 2 km de rues) se transforme en une féerie fleurie. Il faut souligner aussi non seulement le travail remarquable des commerçants qui, en décorant leurs devantures, permettent cette magie du Grand Pardon, mais aussi la participation active de personnes privées à l'embellissement général, par le fleurissement de leurs façades individuelles ou celles de leurs voisins.

— *L'association du Grand Pardon de Chaumont*

Créée en 2001, en s'inspirant des manifestations de 1979, 1984 et 1990, organisées sous l'égide du comité des fêtes de Chaumont, l'association du Grand Pardon est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Son objet est d'organiser et de réaliser toutes les manifestations religieuses et profanes accompagnant la célébration jubilaire. Dans l'intervalle entre deux célébrations, l'association organise toutes les manifestations qui lui sont liées. Elle reste à l'écart de toute discussion, et polémique politique ou religieuse.

Environ 36 mois avant la fête, l'association entre en contact avec le Diocèse et la Ville pour lancer les préparatifs : choix des modèles et couleurs de fleurs selon les rues, détermination des ateliers-fleurs, coordination des responsables de rues. Le programme profane s'élabore en lien avec la Ville et le Diocèse. Promouvoir le Grand Pardon implique aussi de communiquer avec les médias locaux et nationaux et les comités de jumelage. Les associations et les artistes participant habituellement ou non à l'événement sont invités à présenter leurs projets à l'association au moins un an avant la fête. Enfin, l'association s'implique dans la recherche et la collecte des subventions indispensables.

Selon les statuts de l'association, le maire de Chaumont et l'évêque de Langres sont présidents d'honneur et membres de droit. L'association comporte sept commissions :

- la commission Décoration réalise les milliers de fleurs, les kilomètres de guirlandes et les nombreux lustres installés dans les lieux publics dès le vendredi 22 juin. À cette fin et très en amont de la manifestation, un grand nombre de bénévoles se réunissent régulièrement et confectionnent cet important décor.

- la commission Costumes et défilés organise le défilé d'ouverture du samedi 23 juin à travers le centre historique.
- la commission religieuse est chargée, avec la paroisse et le diocèse, de l'organisation des cérémonies religieuses selon le thème choisi. Elle prépare les animations liturgiques des 23 et 24 juin et celles de l'année précédente, depuis le premier dimanche de l'Avent.
- la commission culturelle est chargée du programme qui doit être définitivement arrêté au mois de novembre précédant la célébration. À partir du mois de décembre sont organisés conférences, concerts et expositions. Le programme du week-end, selon un schéma très élaboré et accompagné d'un programme détaillé, s'étend du samedi après-midi au dimanche soir.
- la commission Communication informe à tous les niveaux : presse locale et nationale, télévision, radios. Elle réalise le livret du Grand Pardon, dont la publication est programmée en mars de l'année jubilaire, et administre le concours pour l'affiche du Grand Pardon, auquel participent traditionnellement les clubs-services Rotary, Lion's, Kiwanis et Table ronde, en finançant prix et impression.
- la commission Logistique anticipe les besoins en matériels (échafaudages, nacelles, podiums) et en énergie, nécessaires au fleurissement public. Elle assure le service d'ordre et de sécurité, en relation étroite avec les services préfectoraux, qui prévoient et assument les moyens indispensables à la sécurité d'un tel événement. En 2018, près de 500 personnes y ont travaillé, dont 175 pour la sécurité publique, en plus de 84 gendarmes et de 50 hommes de la section Sentinelle. 138 pompiers, 8 personnels du SMUR, 21 de la Protection civile et 20 de la Croix-Rouge ont veillé aussi à la sécurité sanitaire.
- la commission Finances établit le budget, resté stable depuis les trois dernières manifestations, et financé par les collectivités publiques, des fonds propres et le mécénat.

— *La municipalité de Chaumont:*

L'aide financière, logistique et morale de la Ville de Chaumont est indispensable. Elle accorde une subvention à l'association du Grand Pardon et met à sa disposition le nécessaire, selon les besoins et ses propres disponibilités. Elle prête les locaux où sont fabriquées et entreposées les fleurs ornant les rues et les bâtiments publics. Tout au long de l'année jubilaire, elle ouvre ses locaux culturels pour les concerts, les conférences et les expositions programmés. La Ville promeut l'événement dans le journal municipal, *Chaumont Info*, et publie les programmes. Le maire invite les autorités civiles, militaires et religieuses à assister à ses côtés à l'ouverture civile officielle. Enfin, les services techniques municipaux contribuent, de manière indispensable, à la préparation et à l'installation des décorations des rues.

— *Le diocèse de Langres*

Le Grand Pardon est une fête catholique. Lors d'une réunion avec la communauté catholique de Haute-Marne, l'évêque valide le thème choisi, puis organise des conférences en lien. Il invite les évêques des villes voisines et jumelées et une personnalité religieuse — nonce apostolique, cardinal, archevêque —, qui présidera le Grand Pardon. Il diffuse l'événement sur les réseaux ([www.catho52.fr](http://www.catho52.fr)) et met à disposition les archives diocésaines pour les préparatifs. Il invite les personnalités civiles, militaires et religieuses aux cérémonies liturgiques d'ouverture et de clôture. Ces démarches se font toutes en lien permanent avec la Ville et l'association du Grand Pardon.

— *La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Chaumont*

Le curé-doyen participe aux commissions liturgiques et contribue au choix des activités et à l'organisation des cérémonies. Il ouvre la basilique aux concerts et organise les confessions à partir du 17 juin, conformément aux termes de la bulle pontificale de 1475.

— *Le conseil départemental de Haute-Marne*

La collectivité départementale accorde des subventions à l'association du Grand Pardon, prête ses locaux pour des réunions, des conférences et des expositions et promeut l'événement dans le journal départemental, *Ligne directe*. La Maison départementale du tourisme assure la communication à l'échelon national et international, comme en 2018, lorsque le magazine *Paris-Match* a consacré plusieurs pleines pages au Grand Pardon. Les Archives départementales de Haute-Marne sont également mises à contribution.

— *L'office du tourisme de Chaumont*

Le service promeut le Grand Pardon et assure l'accueil et l'orientation des visiteurs les 23 et 24 juin

— *Autres services*

La Région Grand-Est, l'Agglomération de Chaumont (103 communes) et une quarantaine d'associations sont aussi associées à l'organisation.



Vue panoramique du centre-ville de Chaumont, du donjon du château des comtes de Champagne à la basilique Saint-Jean-Baptiste. © Pascal Michaut, 2017.

#### **I.4. Localisation physique**

La fête populaire et religieuse du Grand Pardon de Chaumont (Haute-Marne) se déroule en France, dans la partie méridionale de la région Grand-Est, en Champagne. Lors des années jubilaires, la fête occupe, par ses décors floraux et ses activités, tout le centre-ville historique, au pied du château des comtes de Champagne.

*Pratiques similaires en France et dans le monde*

La ville de Chaumont est la seule au monde dont le Grand Pardon ait été institué par bulle pontificale, celle du pape Sixte IV le 8 février 1475, qui accorde à perpétuité une indulgence plénière aux pèlerins, dans le cadre d'une célébration accompagnée, depuis l'origine, d'éléments profanes.

Le Grand Pardon du Puy a lieu lorsque le 25 mars, fête de l'Annonciation, coïncide avec le Vendredi saint, mais il n'accorde pas d'indulgence plénière ; le dernier a été fêté en 2017, le

prochain aura lieu en 2157. Ceux de Lyon et de Rocamadour ont lieu lorsque la Saint-Jean-Baptiste tombe le jour de la Fête-Dieu ; leur fréquence est rare : le dernier a eu lieu en 1943 et le prochain aura lieu en 2083. Il existe de nombreux pardons en Bretagne sous forme de pèlerinages religieux, avec processions. Ils n'ont pas été créés par bulle papale.

Le Pardon de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) a lieu lorsque le 25 juillet, jour de la Saint-Jacques, est un dimanche, c'est-à-dire selon un cycle de 6, 5, 6 et 11 ans — le prochain aura lieu le 25 juillet 2021 —, mais il n'a pas été instauré par bulle papale et l'indulgence accordée n'est que partielle. Le Grand Pardon d'Assise (Italie) est une fête essentiellement religieuse.

## I. 5. Description détaillée

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le Grand Pardon de Chaumont, dont le nom n'a pas varié depuis l'origine, conserve son caractère de fête populaire, à la fois religieuse et profane. Son organisation a été reprise en 1979 par la Ville, qui se charge des festivités laïques et officielles, tandis que les autorités religieuses gardent la responsabilité des composantes relevant du culte. Depuis 2001, l'association du Grand Pardon de Chaumont, créée à l'initiative de la Commune, gère la partie profane de la fête. Les autorités religieuses et civiles collaborent pour que la fête satisfasse l'ensemble des participants, et que manifestations profanes et religieuses se déroulent en osmose sans froisser les diverses sensibilités.



Affiche de Robin Couchard pour le Grand Pardon 2018

L'année du Grand Pardon de Chaumont commence le premier dimanche de l'Avent et se termine à la Saint-Jean-Baptiste (le 24 juin), les années où cette dernière tombe un dimanche.

Religieuse, la première étape du Grand Pardon consiste en une cérémonie d'ouverture, le 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent précédant le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste : à la basilique, l'évêque de Langres célèbre une messe solennelle déclarant l'ouverture officielle de l'année du Grand Pardon. Jusqu'en juin, le 24 de chaque mois a lieu une conférence. Durant sept mois se succèdent concerts, conférences, ciné débats, pièces de théâtre et expositions.

Le week-end des 23 et 24 juin ont lieu les festivités selon le déroulement suivant.

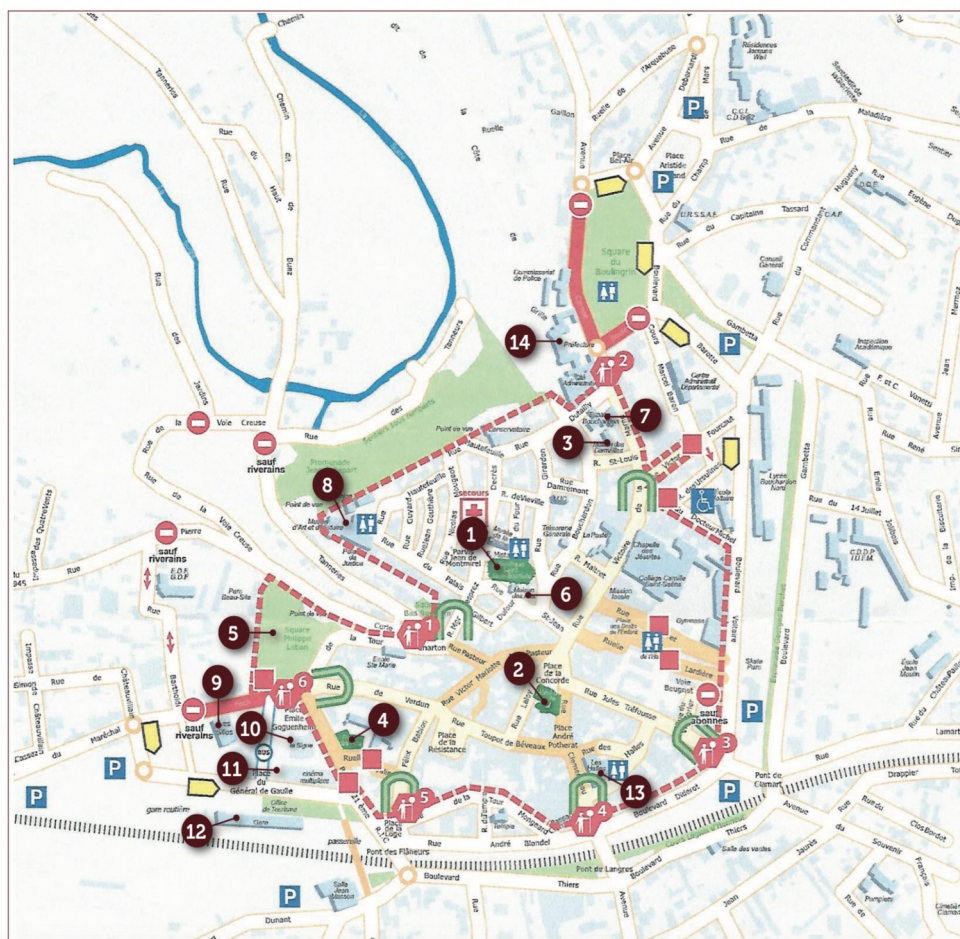
### Description chronologique des cérémonies au cœur du Grand Pardon

Le 22 juin, la ville se pare de milliers de fleurs en papier crépon confectionnées par plusieurs centaines de bénévoles de tout âge et de toute condition sociale. Deux ans avant la fête, ils œuvrent dans les écoles, les maisons de retraite, la prison, des ateliers privés ou dans des locaux municipaux. La tâche est immense : chaque rue se distingue par un modèle de fleurs et des couleurs spécifiques [cfr annexe 1]. La rue Saint-Jean, où se situe la basilique, est ainsi toujours ornée de jaune et de blanc, couleurs du Vatican.

Sur une longueur de 20 km environ, des guirlandes garnies de glycines aux couleurs variées sont agrafées et patiemment façonnées, avant que les employés municipaux les installent en travers des rues. Ces derniers édifient aussi, aux entrées du centre-ville, six portes en forme d'arc de triomphe, couvertes de branches de sapin fournies par les services de l'ONF, puis garnies de fleurs.

Aidés par des bénévoles, dans une ambiance festive et amicale, les commerçants décorent leurs vitrines, et les particuliers la façade ou l'entrée de leur demeure. Cet atelier de décoration à la dimension de la ville travaille en général toute la nuit, pour qu'au petit matin la magie opère pour les passants qui découvrent, émerveillés, rues et façades transformées. Les festivités officielles peuvent alors commencer.





-  Périmètre interdit à la circulation et stationnement
-  Point de contrôle
-  Accès barré
-  Déviation
-  Arche fleurie
-  Poste de secours
-  Stationnement réservé PMR parking des Ursulines
-  Toilettes publiques
-  Office du tourisme
-  Gare
-  Préfecture

Nous invitons vivement visiteurs et pèlerins à respecter les consignes de sécurité données pour le bon déroulement de ce week-end festif.

*Sous réserves de modifications.*

Plan de la ville de Chaumont et les points d'animation

*Lieux correspondant aux numéros du plan :*

- 1.** - Basilique-Saint-Jean-Baptiste
- 2.** - Hôtel de ville
- 3.** - Les Carmélites (Expositions)
- 4.** - Place des Arts (Spectacles)
- 5.** - Square Philippe Lebon (Animations)
- 6.** - Maison des Arts
- 7.** - Espace Bouchardon
- 8.** - Donjon – Palais de Justice
- 9.** - Les Silos
- 10.** - Le Signe
- 13.** - Les Halles

## • Le samedi 23 juin, ouverture officielle

La ville s'est métamorphosée pendant la nuit. Les rues sont prêtes à accueillir la foule des visiteurs dès le matin.

Le 23 juin, à partir de 10 h, s'ouvrent les divers lieux d'animation et de spectacles, les échoppes et tavernes présentant des mets médiévaux. Au donjon, dernier vestige du château des comtes de Champagne, est installé un village médiéval (artisans, tavernes, démonstration de maniement des armes de chevalerie). Les visiteurs envahissent les rues, suivent des déambulations théâtrales ou admirent le défilé de personnes costumées et de cavaliers. Tous convergent vers l'hôtel de ville, où les personnalités officielles attendent le héraut d'armes à cheval, qui clame le texte d'ouverture et invite le maire de la ville à déclarer les festivités solennellement ouvertes. Les cloches de la basilique sonnent à la volée pour annoncer l'événement. Le public peut alors visiter les divers lieux d'expositions, se distraire au spectacle des saltimbanques, des cracheurs de feu, des troupes de danseurs et des comédiens.

À 11h, avant l'ouverture officielle, les représentants de Médiévalys arpentent les rues du centre-ville historique au son et au rythme des tambours, cornemuses et sacquebutes. Pan et ses allures de bouc, guerriers aux mines patibulaires, gentes dames et chevaliers, sont accompagnés des cracheurs de feu. Après leurs déambulations, ils installent au pied du donjon, le village médiéval où se dérouleront de nombreuses activités durant deux jours.



Défilé précédant l'inauguration officielle du Grand Pardon. © Richard Pelletier, Ville de Chaumont, 2018.

La célébration officielle commence à 14 h par un défilé costumé, dont la composition est chronologique : chaque groupe symbolisant une époque est annoncé par deux cavaliers. S'avancent d'abord des représentants du Moyen-Âge, suivis de ceux figurant la Renaissance et le XVII<sup>e</sup> siècle. Ces derniers précèdent les révolutionnaires de 1789, puis les personnages du Premier et du Second Empire, avant les soldats des guerres de 1914-1918 et de 1939-1945.



La maire entourée du président de la Région Grand Est, du président du Conseil départemental, de la députée et du sénateur de la Haute-Marne, de l'archevêque de Montréal et de l'évêque de Langres. ©Richard Pelletier-ville de Chaumont, 2018

La chorale des élèves de l'école Sainte-Marie chante à l'arrivée du défilé.

À 16 h, tous les figurants costumés sont rassemblés sur la place de l'hôtel de ville autour de laquelle se pressent les spectateurs qui emplissent également les rues avoisinantes.

Les personnalités officielles civiles, religieuses et militaires sont regroupées sur le perron de l'hôtel de ville autour du Maire.

Les chevaliers médiévaux du Cercle hippique de Chaumont-Choignes, avec les dames en amazone, accompagnent le héraut d'armes qui proclame devant l'assemblée le texte annonçant le début des festivités. Le maire est invité à déclarer ouvert le Grand Pardon.



À 17h, arrivant du square Philippe-Lebon, les confréries de Haute-Marne défilent au centre-ville : les confréries des Tartares, de la Bête noire, de la Truffe, des Taste-Fromages de Langres, de la Saint-Vincent, du Montsaugeonnais... Elles sont près d'une dizaine à promouvoir l'identité du département à travers la gastronomie.

À 18h30, en la basilique Saint-Jean-Baptiste, est célébré un office religieux, présidé par un prélat invité par l'évêque de Langres, en présence des autorités civiles, militaires et religieuses invitées, pour officialiser l'ouverture religieuse du Grand Pardon.

À 21h, un concert de chant et orgue est donné dans la basilique par une chorale éphémère, dirigée par Thérèse Gérard, directrice du conservatoire de Chaumont.

À 23h, débute le spectacle son et lumière, qui fut projeté en 2018 sur la façade occidentale de la basilique. En lien avec le thème, il évoque, en 20 minutes, l'histoire de la basilique et du Grand Pardon.

### • Le dimanche 24 juin, suite et clôture

Dès 8 h 30, les fidèles rejoignent la basilique et son parvis pour assister à l'événement religieux le plus intense du Grand Pardon. Plus de 4000 personnes assistent à ce moment de partage et de recueillement. Des écrans ont été installés dans la basilique et sur les côtés extérieurs pour permettre au plus grand nombre d'assister à l'office concélébré au pied des tours.

À 10h30, la grand-messe pontificale est célébrée. L'orchestre d'harmonie de Chaumont accompagne en musique, de la sacristie au fond du parvis, le cortège des célébrants qui remonte ensuite l'allée au son de l'orgue. La célébration eucharistique est présidée par une autorité religieuse, tels le cardinal Marty, archevêque de Paris, en 1979 ; le cardinal Decourtray, primat des Gaules, en 1990 ; le cardinal Baldelli, en 2001, et le cardinal Ventura, en 2012, tous deux ambassadeurs du Vatican à la nonciature française ; et, en 2018, M<sup>gr</sup> Lépine, archevêque de Montréal, ville co-fondée par la Langroise Jeanne Mance. Chanté par la chorale Saint-Jean, l'office comprend des chants spécialement écrits pour le Grand Pardon [*cf* *infra* partie III. 2] et s'achève par la bénédiction pontificale. Durant l'après-midi, la basilique est ouverte aux visiteurs et aux pèlerins souhaitant rencontrer des prêtres, parler ou se confier, se confesser, trouver un soutien, prier et se recueillir ou allumer un cierge. Des oraisons collectives sont également proposées.

À 15 h, selon une tradition centenaire, l'orchestre d'harmonie de Chaumont donne un concert devant les halles. Vêtus de noir et de blanc et coiffés de canotiers, les musiciens offrent ce concert festif et joyeux sous la direction de leurs chefs.

À 18 h 30, en la basilique, les pèlerins se retrouvent pour la cérémonie de clôture célébrée par un prélat invité, tel M<sup>gr</sup> Cerrato, évêque d'Ivrea, en 2018. L'évêque de Langres clôt la célébration en donnant rendez-vous aux fidèles pour le prochain Grand Pardon et la fête s'achève à 20 h 30 par un concert de l'ensemble Vocalys, chorale haut-marnaise, qui interprète une œuvre majeure du répertoire classique religieux (le *Requiem* de Gabriel Fauré, en 2018).

À 22 h 30, assemblé sur les hauteurs de la ville, le public assiste au feu d'artifice final, tiré du parc Sainte-Marie, dans la vallée au pied du donjon.



Grand-messe sur le parvis de la basilique Saint-Jean-Baptiste.  
© Richard Pelletier – Ville de Chaumont, 2018



## **Présentation des manifestations associées**

### **• Le village médiéval**

Au pied du donjon et place du Palais, le village médiéval reconstitué par l'association Médiévalys propose diverses animations. Costumés en habits médiévaux, les enfants peuvent s'inscrire à l'école des écuyers pour devenir apprentis chevaliers : ils doivent se soumettre à une série d'épreuves comme le combat à l'épée, le lancer de fer à cheval ou le tir à l'arbalète. Ils pourront rapporter un diplôme et une médaille attestant leur formation. La « Taverne et ripailles » propose, durant deux jours, des menus élaborés avec des produits locaux et des légumes anciens. Des artisans fabriquent devant les visiteurs et les pèlerins divers objets, proposés ensuite à la vente : petite bijouterie, laines filées au rouet, atelier d'enluminures, vannerie — la ville de Fayl-Billot (Haute-Marne) abrite une école de vannerie —, coutellerie traditionnelle du bassin de Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne), poterie... L'ambiance musicale du village est assurée par un groupe médiéval, des cracheurs de feu et des jongleurs. Aucun autre stand n'est installé dans le périmètre de la vieille ville, afin d'éviter une évolution commerciale du Grand Pardon.

### **• Conférences, colloques et expositions**

Depuis 1962, le Grand Pardon de Chaumont, fête religieuse et événement profane du 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent au 24 juin, est célébré autour d'un thème, qui appelle de très nombreuses conférences et expositions : le Grand Pardon, la figure de saint Jean-Baptiste ou encore un thème spécifique, tel que, en 2018, « Tu as du prix à mes yeux ».

Chaque 24 du mois sont programmées des conférences. En 2018, parmi les 16 conférences données, la première, sur le Grand Pardon, se tint aux Archives départementales de Haute-Marne, et cinq autres eurent pour sujet la Rédemption (chez les catholiques, les orthodoxes ou les protestants ; dans la musique, la pierre ou la lumière). Un colloque international d'histoire sur le Grand Pardon de Chaumont et les pardons dans la vie religieuse des XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles fut organisé du 24 au 26 mai 2007 ; ses actes, publiés aux Éditions du Pythagore, sont devenus un livre de référence.

Après l'ouverture du Grand Pardon, plusieurs expositions sont présentées en divers lieux de la ville de Chaumont : à la basilique, la chapelle des Jésuites, l'hôtel de ville, la médiathèque des Silos, la Maison des Carmélites, la Maison des Arts, au Signe, centre national du graphisme. En plus des fleurs, les vitrines de nombreux magasins présentent des tableaux, des sculptures et des objets religieux. Depuis 2012, à la suite du legs par l'écrivain et musicien Jean Debruyne de sa collection de sculptures et de tableaux de saint Jean-Baptiste, une exposition est installée dans la basilique. La médiathèque des Silos proposait, en 2012, de découvrir les Grands Pardons en cartes postales et en affiches. L'exposition « Les Cathédrales », installée dans les vitrines des magasins en 2012, s'est enrichie et déplacée, en 2018, en trois lieux (hôtel de ville, Maison des Arts, Maison des Carmélites). L'Espace Bouchardon propose une rencontre avec les écrivains haut-marnais contemporains et les œuvres d'auteurs plus anciens, tels Jean Robinet ou Robert Naudet ; une exposition sur un lettré haut-marnais ou lié au département est ouverte au public, telle l'exposition sur Diderot, natif de Langres, Voltaire, hôte du château de Cirey-sur-Blaise pendant dix ans, ou Émilie du Châtelet, en 2018.

### **• Visites guidées, spectacles et rencontres diverses**

Depuis 1979, pour succéder aux théâtres religieux, plusieurs compagnies de théâtre, de danse ou autres associations culturelles donnent des spectacles spécialement créés pour le Grand Pardon en fonction du thème.

Par exemple, en 2018, la « compagnie des Hallebardiers » de Langres propose deux parcours à la découverte de lieux insolites : un spectacle-promenade plus intime, en lien avec le thème de

l'événement, au départ de la place des Arts, qui permet, dans les lieux traversés, de porter son attention à l'autre ; et une déambulation dans le centre historique, qui fait visiter les places et les rues en prenant le temps de s'arrêter. Place des Arts, la « compagnie Showmont-sur-Scène » propose, le samedi soir, un spectacle de danse et de feu et, le dimanche, un conte musical médiéval, tandis que le « Théâtre de l'Arche » interprète des contes modernes, en lien avec le thème. Enfin, le groupe « L'autre moitié du ciel » invite le public à entendre des lectures de poèmes, au square Philippe-Lebon.

## • Musique

Religieuse ou profane, la musique a toujours eu une part très importante dans la fête du Grand Pardon, afin d'accompagner la préparation, puis la fête même. Les offices religieux sont chantés. Ainsi, les séquences du Grand Pardon, ou *Sospitati*, pièces du XI<sup>e</sup> siècle à six voix, et la *Vie de Saint Jean* de Jean-Sébastien Bach étaient-elles autrefois chantées. Nicolas Couturier (1840-1911) a écrit plusieurs pièces pour le Grand Pardon, notamment une *Messe pour le Grand Pardon* (1894) ou le motet *Praecvisor Domini*, cantate à saint Jean-Baptiste, pièce régulièrement jouée ou chantée jusqu'en 1962. Plus récemment, Vincent Freppel, titulaire des orgues de Chaumont et de la cathédrale de Langres, a écrit une messe et plusieurs cantiques pour le Grand Pardon [*cfr infra* partie III.2]. Des concerts sont par ailleurs organisés. Trois concerts ont traditionnellement lieu les 23 et 24 juin ; l'année du Grand Pardon s'ouvre avec un concert de la chorale Saint-Jean-Baptiste et l'association « Fugue à l'Opéra » organise plusieurs événements musicaux. Ainsi, dix concerts ont été programmés en 2018, dont des Noëls russes, un chœur corse, des chants grégoriens et un ensemble de musique tsigane.

## I. 6. Langues

Français principalement, auquel il faut ajouter le latin ecclésiastique médiéval et le bassignot, langue vernaculaire du Bassigny.

Quelques termes liés à l'événement sont particulièrement employés, ou évoqués, les années jubilaires :

- « bulle » (du latin *bullā*, « sceau »), qui désigne le sceau de plomb du pape, qui remplace la cire, plus fragile, et, par extension, la lettre scellée écrite par le pape.
- « mystères », représentations théâtrales médiévales, racontant des épisodes de la vie de Jésus-Christ.
- « miracles », récits de vie de saints ou de saintes donnés lors de fêtes religieuses.
- « diableries », contes mis en scène et mêlant des diables aux personnages divins des mystères.

## I. 7. Éléments matériels liés à la pratique

### Patrimoine bâti :

— *La basilique Saint-Jean-Baptiste*, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (notice PA 00079013).

— *Le centre historique de Chaumont*. — La ville s'est progressivement construite autour du donjon édifié au X<sup>e</sup> siècle, partie centrale du château des comtes de Champagne, agrandi aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Le centre historique présente de nombreuses demeures médiévales à tourelles, caractéristiques de Chaumont : 52 tourelles subsistent sur les 138 recensées au XIX<sup>e</sup> siècle. Maisons Renaissance et bâtiments des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles composent le cœur de la ville.

— *Le campanile et son carillon*. — Inauguré en 1923, le campanile du parc Sainte-Marie comporte un carillon de 25 cloches et a été restauré pour le Grand Pardon de 2007.

## Objets, outils, matériaux supports

### — Les bulles papales

Quatre bulles ont été signées par le pape Sixte IV, dont celle du 18 décembre 1474, érigeant l'église Saint-Jean-Baptiste en collégiale, et celle du 8 février 1475, instituant le Grand Pardon de peine et de coulpe. La première est conservée aux Archives départementales de la Haute-Marne, alors que la seconde, selon Frédérique Desmet, conservateur du patrimoine aux Archives départementales du Pas-de-Calais, est perdue depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle [*Le Grand Pardon de Chaumont et les pardons dans la vie religieuse des XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Éd. Le Pythagore, 2007, p. 310]. Par ailleurs, dès 1838, Émile Jolibois déplore, dans sa *Diablerie*, la perte de l'acte original. Les Archives départementales de la Haute-Marne conservent deux copies de la bulle instituant le Grand Pardon : l'une réalisée et authentifiée en 1657 par le père Cordier ; l'autre réalisée par l'architecte Bouchard en 1843. Selon Frédérique Desmet, la plus ancienne copie de cette bulle — un « vidimus sous le sceau de la prévôté de Chaumont, aux archives de la paroisse » — est datée du 4 juillet 1476.

### — Les éléments de décors (fleurs, lustres, arcs de triomphe, échafauds, reposoirs)

Pour la fête, 2 km de rues du centre historique se parent de milliers de fleurs et d'une vingtaine de km de guirlandes. Trois ans avant le Grand Pardon, une équipe de l'association se réunit pour choisir les modèles, les couleurs des fleurs, chaque rue arborant les siennes propres. Les décorations florales sont composées de glycines et de différents modèles de fleurs fabriqués en papier crépon, substitut au papier de soie originel. La glycine est formée de six brins de fil regroupés et noués, garnis chacun de six pétales (trois d'une couleur, trois d'une autre) en forme de papillons, composant ainsi des grappes accrochées sur des guirlandes de verdure naturelle ou en papier crépon. Les fleurs sont composées de cœurs très fournis et d'une corolle de gros pétales. Les couleurs des cœurs et des corolles sont alternées. Fleurs et guirlandes sont destinées à la décoration des rues. Des gabarits spéciaux existent pour chaque sorte de pétales. Une petite machine a été fabriquée spécialement pour la confection des guirlandes.



La rue Pasteur durant le Grand Pardon  
© Pascal Michaut 2018

La veille du Grand Pardon, les boutiques installent sur leurs devantures des cadres en bois recouverts de branchages en sapin, sur lesquels sont accrochées les fleurs. En travers des rues sont installées des guirlandes décorées de grappes de glycines ; elles supportent un lustre dont l'armature de fil de fer est faite à la main et décoré de glycines aux couleurs de la rue. Ces éléments ornementaux représentaient en 1990 : 16 kilomètres de guirlandes, 94 kilomètres de fil de coton pour attacher les pétales et 1.141.200 pétales découpés, et en 2018 : 20 kilomètres de guirlandes, et plus de 100 kilomètres de fil de coton.

Des arcs de triomphe décorent les entrées des rues principales. Leur structure en bois est habillée de verdure fraîche (lierre, branches de sapin cueillis par les bénévoles les jours précédents), garnie de fleurs aux couleurs de la rue. Les échafauds ou reposoirs n'existent plus depuis 1962. Ce type de « podium » en bois était installé à des carrefours ou des places importantes de la ville, pour surélever un autel préparé sur l'itinéraire de la procession, servant de reposoir au Saint-Sacrement. La procession s'arrêtait devant chaque reposoir, où prières et chants étaient donnés en fonction du thème illustré par cette station.



## **II . APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT**

### **II.1. Modes d'apprentissage et de transmission**

La transmission du Grand Pardon porte sur trois aspects : le premier le plus visible et marquant, est le pavoiement de la ville à l'aide de milliers de fleurs ; le deuxième est le message religieux, et le troisième, l'esprit festif qui anime Chaumont pendant trois jours.

Le Grand Pardon suit un rythme calendaire de 6, 5, 6 et 11 ans. La coutume veut que, lors de la cérémonie de clôture, on annonce la date du suivant. Trois ans avant le Grand Pardon, l'association se réunit pour former les équipes en charge de la fabrication des fleurs, qui choisit modèles et couleur. Les responsables de rue désignés rendent visite aux commerçants et aux particuliers, afin de leur montrer les fleurs, leur apprendre à les confectionner et évoquer l'événement. Les ateliers se mettent à l'œuvre, accueillant des bénévoles de toute l'agglomération, dans des salles communales, des écoles, à la prison, dans les EHPAD ou chez les particuliers. Les participants des cérémonies précédentes expliquent la fabrication des fleurs : massicotage des rouleaux de crépon, pliage du papier selon le nombre de pétales souhaité, découpe des pétales à la main et assemblage des fleurs. Celles réservées aux rues sont stockées dans des locaux municipaux. Les particuliers gardent chez eux les fleurs destinées à décorer leurs façades et devantures. Des réunions régulières vérifient l'avancée du travail. Plusieurs modèles de lustres sont confectionnés, garnis à la main par des personnes ayant déjà participé, qui maîtrisant les techniques qu'elles apprennent aux nouveaux « ouvriers ».

La décoration de la ville étant l'une des caractéristiques de cette fête, la sensibilisation des plus jeunes à la fabrication des éléments de décor du futur Grand Pardon, en participant aux ateliers en compagnie des plus anciens, devenus passeurs de relais, est importante. À travers les histoires locales racontées au cours des séances de travail de découpage et de montage des fleurs, ce contact entre générations offre l'occasion unique aux plus jeunes de découvrir aussi l'histoire et de prendre leur place dans une longue chaîne ininterrompue d'acteurs de cette célébration depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Outre ces décors spécifiques à très forte valeur symbolique, la transmission du Grand Pardon est aussi d'ordre spirituel, ce qui peut expliquer en partie sa pérennité. Environ trois ans auparavant, au cours d'une réunion publique, des thèmes sont proposés et, après un temps d'échange, l'évêque de Langres en valide un, tels « Offre le Pardon, source de Vie » en 2012 et « Tu as du prix à mes yeux » en 2018. Au long des siècles, le message transmis par l'Église dans la fête du Grand Pardon est un appel à la miséricorde : à partir de la miséricorde divine d'abord, reçue dans la confession des péchés et la communion eucharistique, puis dans le pardon accordé à son voisin. Le monde contemporain, lorsqu'il ignore le sens du pardon, entre volontiers dans le cercle de la vengeance, à l'exemple de la contestation des décisions de justice. Le Grand Pardon favorise le vivre-ensemble. L'atmosphère générale dans laquelle il se déroule en est l'indice : une ambiance de kermesse « bon enfant », sans exubérance ni violence. Les participants apprécient ce temps de fête paisible, où la convivialité est de mise, avec les différents spectacles qui enrichissent la compréhension du thème retenu et une collaboration fructueuse entre les différentes institutions. Il s'agit aussi de transmettre l'esprit d'une fête renouvelée depuis 543 ans. L'équipe culturelle, une des commissions de l'association du Grand Pardon, est composée de volontaires de sensibilités diverses : ceux ayant déjà vécu cette fête si particulière, mais aussi des nouveaux venus, laïcs et paroissiens réguliers de Chaumont ou non, et des personnes qui viennent aider, apporter leurs idées et proposer leurs compétences pour la circonstance.

### **II.2. Personnes /organisations impliquées**

Vieux de plus d'un demi-millénaire, le Grand Pardon est ancré dans le cœur des Chaumontais. Cet événement religieux a la particularité d'avoir été, dès l'origine, co-organisé par les chanoines de Saint-Jean-Baptiste et la commune, quelle que fut la période. L'organisation actuelle a d'ailleurs été conçue en 2001 par Jean-Claude Daniel, alors maire.

— *Les Chaumontais*

Le Grand Pardon a été sauvegardé par les Chaumontais à deux reprises : en 1810, en faisant appel à l'un de leurs concitoyens, ministre de l'Empereur, et, en 1973, en exigeant du clergé qu'il ait lieu. Ils ont ensuite repris en main l'organisation de « leur » Grand Pardon, en y participant nombreux (près de 1000 bénévoles et 40 associations), en confectionnant des fleurs, en agissant dans diverses associations et en invitant famille et amis aux festivités.

— *L'association du Grand Pardon*

Cette association est le cerveau et le moteur du Grand Pardon. Elle coordonne le fleurissement, choisit, organise et finance les manifestations, prépare les cérémonies d'ouverture et de clôture, prévoit la logistique et la sécurité de l'événement. Elle travaille avec le diocèse, la paroisse, la mairie et les services de l'État, permettant ainsi que l'équilibre entre le religieux et le profane soit préservé et que les traditions soient respectées.

— *L'évêché de Langres et la paroisse Saint-Jean-Baptiste*

Ils sont l'âme du Grand Pardon. L'évêque exerce son droit de regard sur le choix et l'organisation des manifestations afin que l'esprit du Grand Pardon demeure. Il maintient la tradition d'inviter un prélat (archevêque, cardinal ou nonce apostolique), ce qui participe au prestige de la cérémonie. Puisque la bulle du pape Sixte IV lui en accorde la faculté, le prélat qui préside donne la bénédiction apostolique aux pèlerins.

La paroisse prévoit, dès le 17 juin, les confessions à la basilique, démarche indispensable à l'obtention de l'indulgence plénière. Elle veille au bon déroulement spirituel et matériel de la messe pontificale du dimanche.

— *La ville de Chaumont*

C'est l'indispensable rouage sans qui rien ne peut se réaliser. Outre son interaction par le biais de l'association du Grand Pardon, ses services techniques jouent un rôle indispensable pour le décor du centre historique. Ils possèdent un plan d'accrochage des filins soutenant les guirlandes, les révisent si besoin, prennent contact avec les propriétaires pour les fixer, permettant à Chaumont de revêtir son habit de fleurs colorées.

— *Les associations*

Des associations de toutes disciplines participent régulièrement à chaque Grand Pardon, insufflant l'esprit festif par les chants, la musique, les costumes, défilés et diverses manifestations : entre autres, la chorale Saint-Jean depuis 1475, les aumôneries depuis 1668, l'orchestre d'harmonie de Chaumont depuis 1888, mais aussi les confréries, les scouts, l'association Médiévalys ...

### **II.3. Évolution/adaptations/ emprunts de la pratique**

La bulle pontificale de 1475, accordant aux participants du Grand Pardon l'indulgence plénière, rassérénait les populations, alors que les fidèles, soucieux de leur devenir après la mort, craignaient de mériter l'Enfer. Par rapport à ce sens originel, l'évolution des mentalités, avec le développement de la psychologie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, a décalé l'intérêt du Grand Pardon, sans appauvrir pour autant le message chrétien : le souhait de bénéficier du pardon de Dieu, gage de vie éternelle, a évolué en un intérêt pour le pardon accordé à autrui, gage de vie présente. Ce glissement vers le pardon dans une dimension purement humaine, sans appauvrissement de sa valeur chrétienne, peut expliquer la pérennité de cette fête.

De siècle en siècle, la messe pontificale du 24 juin, à laquelle assistent croyants, mais aussi non-croyants, est demeurée le temps fort du Grand Pardon. Quel que soit le contexte, les offices religieux ont toujours eu lieu, même si leur déroulement a pu évoluer : jusqu'en 1979, célébrée au sein de la basilique, la grand-messe l'est, depuis lors, sur le parvis. Le Grand Pardon est aussi caractérisé par le rituel de la confession, qui perdure dans sa forme traditionnelle, ou sous forme

d'entretiens moins formalisés, qui permettent aux fidèles de se confier, de parler à des prêtres présents nombreux ce jour-là, et de trouver soutien spirituel ou moral.

Étant donné son osmose originelle avec son environnement social, le Grand Pardon ne pouvait toutefois qu'évoluer : en cinq siècles, les changements ont dépendu aussi de l'évolution structurelle, juridique, politique, sociale et religieuse de la ville de Chaumont, sans compter les influences extérieures. Ainsi, dès l'origine, l'élément profane a occupé une part importante des festivités. Durant cinq siècles, le chapitre de Chaumont en a assumé l'organisation, marquée par deux ruptures : au XVII<sup>e</sup> siècle, la suppression des « diableries », que leur caractère immoral rendait incompatibles avec le rigorisme ambiant ; au XX<sup>e</sup> siècle, lorsque, dans le contexte du concile Vatican II, qui prône un retour de l'Église à des valeurs plus proches de l'Évangile, l'évêque de Langres veut alléger le Grand Pardon de tout ce qui n'est pas essentiellement religieux. Insatisfaits du Grand Pardon de 1973 les Chaumontais créent alors une association spécialement chargée de la gestion de l'élément populaire laïc. Paradoxalement, cette distinction nouvellement marquée entre religieux et profane a ressuscité l'osmose originelle entre participants de tous bords, croyants ou non. L'implication d'une association dans l'organisation d'une fête religieuse devenue trop coûteuse a permis au Grand Pardon de survivre grâce aux soutiens financiers publics et privés rendus possibles.

La place du fait théâtral, une constante du rituel du Grand Pardon, a été marquée par une évolution assez analogue. À la suppression des « diableries », les élèves du collège des Jésuites se mirent à interpréter des œuvres écrites pour la circonstance ; les reposoirs furent ornés de tableaux scéniques, vite appelés « théâtres », illustrant, à l'aide de statues, des épisodes marquants de la vie de saint Jean. Après la création du parc Sainte-Marie et de son amphithéâtre en 1921-1922, des spectacles furent représentés et intégrés dans le rituel du Grand Pardon, telle la création *Le Grand Pardon de saint Jean le Baptiste* (1934), tout spécialement composée et mise en scène par Henri Ghéon. Reprise en 1946 et en 1951, cette pièce fut remplacée en 1956 par un mystère : *La Passion et nous*, de Roger Duc, ami de Henri Ghéon. Les processions religieuses et les reposoirs furent abandonnés après le Grand Pardon de 1962. De nos jours, le défilé historique et costumé du samedi 23 juin est venu laïciser l'ancienne procession, en conservant ce principe d'itinéraire dans la ville, autre rituel inhérent au Grand Pardon. La création du village médiéval, qui a favorisé un regain d'intérêt pour le Grand Pardon, est aussi directement influencée par l'engouement pour le Moyen-Âge, sensible depuis quelques décennies à travers spectacles ou reconstitutions à caractère médiéval.

Les périodes de tensions politiques et/ou militaires, telles les violences révolutionnaires, puis les deux guerres mondiales au XX<sup>e</sup> siècle, ont aussi constitué des facteurs d'évolution et d'adaptation. En 1798, le Grand Pardon disparut, car le calendrier révolutionnaire ne comprenait ni dimanche, ni 24 juin. Les dissensions entre clergé réfractaire et clergé assermenté fracturèrent aussi l'élan collectif et unitaire de la fête : en 1792, l'évêque de Langres, partisan du gouvernement révolutionnaire, fut invité à ne pas venir. Épidémies et guerres entraînèrent des variations du rituel : en 1832 et en 1849, l'épidémie de choléra bloqua les festivités *intra-muros* et interdit toute procession. La guerre de 1914-1918 réduisit le Grand Pardon aux seuls offices religieux et, en 1945, il fallut une dérogation du pape pour le reporter l'année suivante. Le contexte de l'après-guerre fit ôter au Grand Pardon de 1946 son aspect festif : les cérémonies furent essentiellement consacrées à rendre hommage à la Résistance et aux victimes de la guerre, aux sinistrés, fusillés et déportés.

### **III. HISTORIQUE**



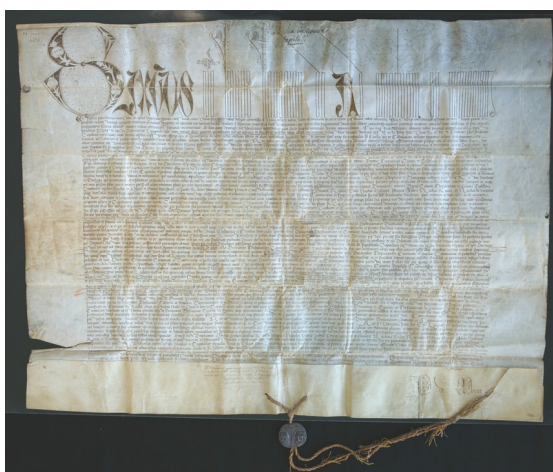
### III.1. Repères historiques

#### *De la genèse à l'époque médiévale.*

Le 8 février 1475, le pape Sixte IV accorda à son référendaire secret, Jean de Montmirel, natif de Chaumont, la bulle *Altitudo Penitentiae* : « Nous accorderons indulgence et très pleine rémission de tous leurs crimes, péchés et délits, à tous et à chacun des fidèles, vraiment pénitents et confessés qui visiteront dévotement l'église Saint Jean à la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste quand il arrivera qu'on doive la célébrer un dimanche... » Le Grand Pardon était né. Organisé par les chanoines de la collégiale, l'événement nécessita l'autorisation du roi, qui envoya des lettres patentes dans tout le royaume de France, et de l'évêque de Langres. Le premier Grand Pardon eut lieu en 1476. Encore marqués par les guerres, les épidémies et la misère, de nombreux pénitents s'y rassemblèrent rapidement, rendant nécessaire l'agrandissement du chœur et du transept de la collégiale entre 1500 et 1550.



Portrait de Jean de Montmirel, basilique Saint-Jean-Baptiste.  
© Pascal Michaut, 2017



Bulle d'érection de l'église Saint-Jean-Baptiste en collégiale, 1474.  
© Pascal Michaut - ADHM, 2017

L'organisation était très structurée : le premier jour du Carême, les chanoines envoyaient au maire un message l'avertissant que le Grand Pardon devait être célébré. Le maire, son conseil et les chanoines se réunissaient au-dessus de la sacristie de la collégiale, programmaient ensemble les actions de chacun et demandaient à l'évêque de Langres de publier la bulle. À partir du dimanche des Rameaux, le Grand Pardon était publié et l'on s'affairait à fabriquer échafauds, chapelets, reliquaires et scapulaires et à préparer les spectacles de théâtre, dont le but était de catéchiser les foules et qui attiraient la population. Les deux derniers tableaux mettaient en scène

l'emprisonnement du Précurseur et l'Enfer où le diable emportait le roi Hérode. Ces épisodes donneront naissance aux « diableries ». À partir de la fête des Rameaux, des planches peintes annonçaient l'événement. Les chanoines parcouraient les campagnes pour promouvoir la fête. Bientôt parallèlement, les acteurs du « théâtre de l'Enfer » sillonnèrent les chemins portant leurs masques effrayants. Jusqu'au mois de juin, ils rançonnaient ceux qu'ils rencontraient, « pour l'amour de Dieu ».

#### *De l'époque moderne à la Révolution*

Au fil du temps, les « diableries » se manifestèrent par des comportements de moins en moins respectueux des bonnes mœurs. Elles étaient aussi de plus en plus onéreuses : de sept tableaux en 1515, le spectacle passa à dix-sept en 1591. L'inacceptable fut atteint en 1629, lorsque le feu d'artifice final fut donné à la gloire d'Hercule, conduisant l'Église à interdire les diableries en 1635. Elles disparurent définitivement en 1668.

Le cérémonial se fixa : le 22 juin, on ouvrait le sépulcre ; confessions et prédications duraient nuit et jour. Le 23 juin, la ville se parait de fleurs et de guirlandes ; les maisons étaient drapées d'écussons, de banderoles et de verdure. Après la messe pontificale, les chanoines sortaient en procession, portant le Saint Sacrement. Suivaient les musiciens, les acteurs de théâtre, les confréries, corporations et maîtrises portant bannières et reliques, les notables et la foule. La

procession s'arrêtait devant les théâtres joués par les élèves du collège des Jésuites, costumés en anges et en personnages bibliques. Les vêpres clôturaient la fête. Ce rituel fut conservé jusqu'en 1962. La révolution n'interrompit pas les célébrations, mais, en 1792, il fut demandé à l'évêque de Langres, assermenté, de ne pas participer afin d'éviter que les nombreux prêtres réfractaires ne refusent de venir. 1798 devait être une année de Grand Pardon, mais le calendrier révolutionnaire n'ayant ni dimanche, ni mois de juin, il ne fut pas célébré.

### *La renaissance du Grand Pardon aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*

En 1810, le diocèse de Langres fut rattaché à celui de Dijon. Le 23 avril, l'évêque de Dijon refusa de publier la bulle, sous prétexte qu'elle était accordée à la collégiale, qui n'existait plus, puisque redevenue simple église. Les Chaumontais et le clergé firent appel à leur concitoyen, l'amiral Decrès, ministre de la Marine, qui fit intervenir le ministre des Cultes auprès de l'évêque de Dijon. Deux Chaumontais allèrent rencontrer le prélat, faisant valoir que la bulle était accordée « pour l'éternité ». Cédant, l'évêque la publia.

C'est à partir de 1821 que la messe pontificale fut présidée par une haute autorité ecclésiastique. Les épidémies de choléra de 1832 et 1849 obligèrent le préfet à interdire l'accès de la ville aux non-Chaumontais, afin d'éviter une propagation de la maladie, mais n'interdirent pas le Grand Pardon. Les années suivantes furent marquées par l'anticléricalisme du maire, qui n'osa toutefois pas supprimer la procession, les Chaumontais ayant signé une pétition pour en obtenir l'autorisation. Après la guerre de 1870, les autorités civiles et militaires accueillirent le prélat présidant la fête par une cérémonie d'hommage au monument aux morts, rituel qui se perpétua jusqu'en 1962. En 1888, la présidence confiée à l'archevêque de Dakar marqua l'ouverture du Grand Pardon aux premières délégations étrangères.

L'événement que beaucoup croyaient moribond, reprit vigueur en 1923, avec l'inauguration du parc Sainte-Marie, où furent dorénavant jouées les représentations théâtrales, et de son carillon. Des trains et autocars spéciaux à tarif réduit furent affrétés des départements voisins ; des sujets d'actualité y furent représentés : un reposoir fut consacré à Notre-Dame de la Marne et un autre à Jeanne d'Arc, récemment canonisée.

En 1951, les cérémonies furent présidées par le nonce apostolique M<sup>sr</sup> Roncalli, futur pape, qui, ébloui par les festivités, déclara : « La prochaine fois que je verrai le saint Père, je lui parlerai de cette magnifique fête du Grand Pardon de Chaumont ». En présence de délégations des États-Unis, d'Italie, de Madagascar et de Grèce, la messe pontificale de 1956 fut radiodiffusée. Celle du Grand Pardon de 1962 fut télévisée et radiodiffusée, tandis qu'un hélicoptère de la gendarmerie, pour assurer la sécurité, survolait les 100 000 participants. L'Église souhaitant que ce Grand Pardon soit davantage relié à la liturgie, seuls cinq reposoirs furent installés dans la ville et cette édition marqua la fin des grandes processions.

### *Le contexte de Vatican II*

Après plusieurs mois d'incertitude, l'évêque annonça par voix de presse, le 30 novembre 1972, que le Grand Pardon serait célébré par une messe dans la basilique. Créant une association dédiée, les Chaumontais obtinrent une messe pour les malades, une conférence, et une veillée le 23 juin ; ils décorèrent de fleurs les rues autour de la basilique, organisèrent une animation médiévale et un spectacle au pied des remparts le samedi soir ; la fête s'acheva par les feux de la Saint-Jean au parc Sainte-Marie le dimanche. 1979, année de l'édition suivante, correspondait au 5<sup>e</sup> centenaire de l'événement et à la mort de Jean de Montmirel, le 10 février 1479 ; la Ville annonça que le comité des fêtes prendrait en charge le Grand Pardon, à l'exception de la composante culturelle. Elle publia un livret-souvenir, contenant l'histoire et le programme laïc et religieux de la fête, quand le livret du pèlerin était une feuille pliée en deux. Près de 1500 bénévoles travaillèrent à cette manifestation, qui vit la ville se couvrir à nouveau de milliers de fleurs et accueillir de nombreuses délégations étrangères ; la chaîne de télévision FR3 couvrit les deux jours et l'archevêque de Paris présida la fête.

## *Le Grand Pardon aujourd'hui*

En 1990, Chaumont, devenue « ville de l’Affiche » grâce à sa collection d’affiches anciennes, organisa un concours pour créer l’affiche du Grand Pardon. Dès 1998 commencèrent les préparatifs de l’édition de 2001, vite jugée onéreuse et chronophage pour le comité des fêtes. La création de l’association du Grand Pardon, qui prendrait en charge l’organisation de toute la composante laïque, en lien avec la ville, le diocèse et la paroisse, fut soutenue par le maire, qui demanda aux élèves de la section graphique du lycée Charles-de-Gaulle de créer le logo du Grand Pardon. L’association rallia près de 1500 bénévoles et les associations impliquées lors des précédentes éditions. Une commission Culture fut chargée des jumelages, ouvrant encore davantage le Grand Pardon à l’international. Le Grand Pardon de 2001 vit, le samedi, le retour des diables, avec une « batucada » dans la ville l’après-midi et un spectacle de personnages fantastiques et diaboliques déambulant dans les rues le soir.

Depuis le Grand Pardon de 2007, tous les 24 juin, après la messe de la Saint-Jean et la sérénade de l’orchestre d’harmonie, un concert est donné au campanile du parc Sainte-Marie, suivi des feux de la Saint-Jean. L’édition de 2012, correspondant au 80<sup>e</sup> Grand Pardon, connut un grand succès, avec près de 40 000 pèlerins et visiteurs, de nombreux concerts, spectacles et expositions liés à la période médiévale. M<sup>sr</sup> Ventura, nonce apostolique à Paris, présida les cérémonies religieuses.

Le Grand Pardon de 2018 fut préparé à partir de 2015. 20 km de guirlandes environ et plus de 250 000 fleurs fabriquées par près de 250 bénévoles furent installées le 22 juin. Chaumont accueillit sept délégations étrangères (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, Inde, Italie et Madagascar) et de nombreux pèlerins et visiteurs ; M<sup>sr</sup> Lépine, archevêque de Montréal, présida les cérémonies religieuses, entouré de dix évêques, deux abbés et de nombreux prêtres ; plus de quarante associations ont participé à l’animation de la ville. Un service important et le plus discret possible a veillé à la sécurité des 40 000 visiteurs présents, à qui M<sup>sr</sup> de Metz-Noblat a donné rendez-vous le 24 juin 2029.



Logotype du Grand Pardon de Chaumont créé en 2001.

© Association du Grand Pardon

### **III.2. Récits liés à la pratique et la tradition**

Jean le Baptiste étant le cousin de Jésus, sa vie nous est connue par la Bible. Dans le Nouveau Testament, les évangélistes racontent les circonstances de sa naissance, sa vie et sa mort. Il est évoqué dans les *Évangiles* selon saint Matthieu, 3, 1-17, et 11, 2-19; saint Marc, 1, 1-14, et 6, 14-29; saint Luc, 1, 5-20, et 3, 1-22 ; saint Jean, 11,2-19.

— Les « diableries » : dans ces contes, les diables, sources de tous les maux sur terre, participent pourtant à la glorification de Dieu par les défaites subies et, de façon plus surprenante, par des paroles proches des sermons, qui enseignent au public comment gagner son salut. Ils sont ridiculisés sur scène. Leur pouvoir d’action sur les hommes est limité aux infidèles obstinés dans l’erreur et à leurs auxiliaires sur terre. Les diables contribuent à transmettre l’image d’un Dieu miséricordieux et à lui enseigner comment renouer avec Dieu et effacer ses péchés sur terre. Cette fonction didactique a tout à fait sa place dans le cadre du Grand Pardon. Connues grâce à un livre de 1591, ces scènes passèrent, au fil du temps, de neuf à dix-sept, engendrant des dépenses considérables et des débordements contraires aux bonnes mœurs. Dès le dimanche des Rameaux, la troupe du « Théâtre de l’Enfer » parcourait la campagne autour de Chaumont pour rançonner les populations. Tombées en désuétude à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ces « diableries » furent interdites vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.



La candidature à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel a amené les porteurs de projet à rechercher quelques témoignages de membres de la communauté [cfr annexe 2] : Odile Fischer, Roger et Claude Petitpierre, historiens de la Haute-Marne et écrivains, Solenne de Piépape, le père Guy Voluchenède, ancien curé de la basilique Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, et les lycéens de la ville d'Owasso (U.S.A.).

Le discours du héraut d'armes, prononcé lors de l'ouverture du Grand Pardon, réactualisé en fonction des participants en 2018, peut aussi être cité à titre de témoignage de la pratique actuelle de la fête :

*« Oyez ! Oyez ! / Nobles seigneurs, nobles dames, / et vous, manants et manantes de Chaumont ! / Voici que commence le 81<sup>e</sup> Grand Pardon de peine et de coulpe / de Chaumont-en-Bassigny, de l'an de grâce 2018 ! / Sachent tous que le dimanche 24 juin, jour de la Saint-Jean, / une grand-messe solennelle sera célébrée / sur le parvis de la basilique par hauts et puissants seigneurs, / invités par / M<sup>gr</sup> Joseph de Metz-Noblat, évêque de Langres : /*

*Le révérendissime Mgr Christian LÉPINE, archevêque de Montréal, Canada*

*M<sup>gr</sup> Franco MULAKKAL, évêque de Jalandar, Inde*

*M<sup>gr</sup> CERRATO Edoardo, évêque de Ivrea, Italie*

*M<sup>gr</sup> BERTHET Didier, évêque de Saint-Dié*

*M<sup>gr</sup> GUENELEY Philippe, évêque émérite*

*M<sup>gr</sup> PAPIN Jean-Louis, évêque de Nancy*

*M<sup>gr</sup> STENGER Marc, évêque de Troyes*

*M<sup>gr</sup> TOUVET François, évêque de Châlons-en-Champagne*

*M<sup>gr</sup> PATENÔTRE Yves, évêque émérite*

*Dom BEAUCHEF Antoine-Marie, abbaye de Saint-Joseph de Clairval*

*Père QUENARDEL Olivier, abbaye de Cîteaux*

*Sachent tous également qu'il y aura, de ce fait, / grand concours de peuple dans les rues de la cité, / et force pèlerins venus de lointaines contrées. / Que nul n'ignore donc que, de même que nos rues sont / pavisées et décorées pour recevoir ces nobles étrangers, / de même, chaque Chaumontais est requis de faire bon accueil / et bonne figure à tous et à chacun, / afin que la liesse soit générale, / et que nos hôtes puissent s'en retourner chez eux / le cœur content et l'esprit en paix ! / Plaise maintenant / à Sa Seigneurie Madame le maire de Chaumont / de déclarer solennellement l'ouverture / de ce 81<sup>e</sup> Grand Pardon ! »*

En plus de la dimension d'attachement, individuel ou collectif, traduite par ces témoignages, le Grand Pardon a influencé d'autres formes d'expression artistique, tant dans les arts visuels, à l'instar des *Dessins* (1855) et de la série de *Huit aquarelles sur les reposoirs du Grand Pardon* (1888) d'Hector Guiot, ou des vitraux du transept de la basilique Saint-Jean-Baptiste, créés en 1952 par le vitrailliste Roger-Calixte Poupard, que dans la composition musicale, des *Séquences du Grand Pardon*, « sospitati » à six voix du XI<sup>e</sup> siècle, au motet *Praecvisor Domini* et à la *Messe pour le Grand Pardon* (1894) de Nicolas Couturier (1840-1911), ou encore aux compositions contemporaines de Vincent Freppel : une *Messe* (AL3764, texte AELF) et des pièces sur des textes de Bernard Claude (*Fils de Dieu, Tu nous envoies ; Jésus porteur d'espérance*, 1990 ; *Pain qui fais vivre ; Trace une route*, 2001 ; *Pour offrir le Pardon*, 2012).

## **IV . VIABILITÉ DE L' ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE**

### **IV.1. Menaces sur la viabilité**

Certes populaire, le Grand Pardon est une fête liturgique, qui appelle une vigilance spécifique : la déprise de la culture et de la pratique religieuses peut transformer l'événement en un rassemblement festif essentiellement laïc, coupé de sa substance originelle, historique et culturelle.

Une difficulté vient par exemple du souhait de certains participants d'actualiser la fête en incluant des éléments anachroniques, issus de la mythologie antique ou de la science-fiction. Ils présentent le risque de heurter le public du Grand Pardon, amateur de célébrations et d'animations en lien avec son sens historique.

Ces dernières années, le Grand Pardon a bénéficié d'un engouement particulier, lié à son caractère médiéval. Comme ce regain d'intérêt pour le Moyen-Âge concerne plus largement les Français, cela rend peu aisé de distinguer la part de cet enthousiasme, entre effet de mode éphémère et attachement plus profond aux significations spécifiques de cette célébration maintenue de siècle en siècle.

Il est de plus en plus difficile de mobiliser des personnes jeunes pour prendre le relais dans les ateliers de fabrication de fleurs. Les participants actuels sont, pour la plupart, retraités. Or, le prochain Grand Pardon est fixé dans onze ans. C'est faire preuve de lucidité que de penser à la relève en intéressant les plus jeunes dès à présent. Une question analogue se pose pour l'association du Grand Pardon elle-même, dont la plupart des membres ne peut s'engager à prendre des responsabilités pour 2029. Souvent happés par de nombreuses implications familiales et professionnelles et des activités de loisirs variées et attractives, les trentenaires s'engagent moins dans les associations culturelles et/ou confessionnelles, qui ne peuvent fonctionner que sur le bénévolat.

La périodicité irrégulière du cycle du Grand Pardon, déjà citée, n'aide pas à entretenir la motivation, comme le permettrait une échéance plus fréquente et plus régulière. Dans l'intervalle entre chaque célébration, la société et les mœurs évoluent et changent, de plus en plus vite, ce qui risque de modifier, voire de compromettre les conditions aujourd'hui propices à sa réalisation.

Enfin, et particulièrement en 2018, les aménagements impératifs dus aux exigences de sécurité influencent nécessairement les conditions mêmes de la manifestation, même si l'association du Grand Pardon salue le bon déroulement, à l'échelle de l'enjeu d'accueil d'un public aussi nombreux.

### **IV.2. Mise en valeur et mesures de sauvegarde existantes**

Le Grand Pardon a traversé les siècles, malgré les aléas de l'histoire, car les Chaumontais et les Haut-Marnais demeurent attachés à sa pérennisation. Poursuivre dans cet esprit passe par une réflexion permanente sur le ressenti éprouvé à chaque édition, et les attentes suscitées logiquement par la suivante.

#### *Modes de sauvegarde et de valorisation*

La sauvegarde du Grand Pardon repose tout d'abord sur le maintien de l'association créée en 2001. Clé de voûte de toutes les initiatives, elle est indispensable à la préparation et à une organisation harmonieuse, propices au bon déroulement de la fête. Compte tenu de l'âge de ses cadres actuels, il faut solliciter et motiver des personnes de générations plus jeunes, aptes à poursuivre l'œuvre de leurs prédécesseurs et à insuffler une dynamique et un renouvellement salutaires. Les initiatives d'une nouvelle tranche d'âge ne signifient pas l'abandon de la trame nourricière du Grand Pardon : le rituel fondamental, alliant fête culturelle, liesse populaire et laïque, fondées sur des racines historiques, religieuses et culturelles.

La diversité de toutes les parties actives de la fête a réussi à préserver cette osmose propice à l'expression de toutes les sensibilités. Il importe donc de conserver cette multiplicité, favorable à

l'adaptabilité aux évolutions de la vie et de la société, d'autant plus que les moyens de communication contemporains (internet, réseaux sociaux...) font rayonner la fête au-delà des frontières de la ville et du département. Devenue diocésaine, elle intéresse aujourd'hui aussi la région Grand-Est, comme le montre la venue de Jean Rottner, président du Conseil régional, en 2018.

La presse locale et départementale — le JHM, journal de la Haute-Marne, la Voix de la Haute-Marne, l'Affranchi et Yaquoilà, magazine départemental — consacre de nombreuses pages et des reportages filmés au Grand Pardon. Elle informe et rend compte des réunions, concerts, conférences ou expositions et publie le programme et des numéros spéciaux après chaque fête. La Maison du tourisme de Haute-Marne intègre en bonne place le Grand Pardon dans ses guides estivaux. Grâce également aux réseaux sociaux, la fête rayonne désormais au-delà des frontières de la ville et du département.

Les services culturels et touristiques de la Ville et du Département mènent un travail efficace de valorisation et de transmission en éditant dépliants, plaquettes, prospectus et plans de la ville à destination des visiteurs et des Chaumontais. Ils proposent également un site internet relatant l'événement et offrant des lieux d'hébergement.

L'édition en 2018 d'une bande dessinée sur l'histoire du Grand Pardon a sensiblement rajeuni son mode de transmission et de valorisation, avec succès auprès des jeunes et des moins jeunes. Ainsi, si la périodicité irrégulière du Grand Pardon peut engendrer un danger d'éloignement ou de désintérêt, ces intervalles peuvent être appréhendés comme autant de chances de préparer les futures générations et de ciseler un programme qui satisfera le plus grand nombre.

#### *Actions de valorisation à signaler*

Le mois de décembre précédant le Grand Pardon ouvre la période où se multiplient les activités préparant les esprits à la fête du 24 juin, en relation avec le thème : conférences, expositions, débats, films, spectacles, concerts, ateliers de calligraphie, proposés par des intervenants de sensibilités et de confessions diverses. Pour répondre à cette variété, l'édition 2018 a ainsi inclus un concert « Paz, Salam et Shalom », une conférence sur les droits de l'Enfant, une autre sur les pèlerinages en Inde, une exposition originale (« Les tourelles des arts »), proposant une visite guidée des tourelles médiévales et, à 29 artistes, la capacité d'exposer leurs œuvres dans 19 lieux privés, ouverts gracieusement par les propriétaires de demeures anciennes du centre historique. À la suite de la pâtisserie Pigeon, qui confectionne le gâteau du Grand Pardon depuis 2001, Sylvain Mussy, chocolatier chaumontais, a élaboré des pralines et des chocolats, contenus dans une boîte spécialement réalisée pour le Grand Pardon 2018.

Une bande dessinée a été éditée, sur le thème de jeunes scouts partis à la recherche de l'histoire du Grand Pardon et découvrant l'explication de son rythme calendaire.

Le Grand Pardon permet de recevoir des représentants de villes jumelées avec Chaumont. Une délégation de jeunes Américains venus d'Owasso (Oklahoma) a participé en 2018 à la décoration de la ville avant les festivités ; cette même année sont venus des représentants de Oostkamp (Belgique), Ivrea (Italie) et Bad Nauheim (Allemagne) et de nombreux visiteurs de pays européens, du Canada, de Madagascar, de la Réunion, d'Inde, du Togo et de Singapour.

Enfin, l'année 2018 a été marquée par la visite de M<sup>gr</sup> Christian Lépine, archevêque de Montréal (Canada) : Langres, près de Chaumont, est la ville natale de Jeanne Mance, qui fonda la ville de Montréal et son hôtel-Dieu. Il fut rejoint par les évêques de Châlons-en-Champagne, Nancy, Saint-Dié et Troyes, et hors de France, par ceux d'Ivrea (Italie) et de Jalandar (Inde), par plusieurs évêques émérites, ayant participé aux précédentes éditions, et par les pères-abbés de Clairval et de Cîteaux.

#### *Modes de reconnaissance publique*

Deux plaques commémoratives ont été apposées, l'une sur la maison natale de Jean de Montmirel,

initiateur du Grand Pardon, qui a aussi donné son nom au parvis de la basilique et à une résidence en ville ; l'autre, sur la maison où a logé le pape saint Jean XXIII, alors nonce apostolique, lors de son séjour pour le Grand Pardon de 1951.

### *Inventaires réalisés liés à la pratique*

- Archives départementales de la Haute-Marne : le fonds du Grand Pardon comprend 9038 documents cités, consultables sur place, issus des archives départementales, des archives communales de Chaumont, d'archives privées, d'archives anciennes, des archives diocésaines, des livres déposés par plusieurs bibliothèques privées et des documents figurés (carte postales, photographies). Leur numérisation est en projet.
- Archives diocésaines de Langres : le fonds du Grand Pardon, Cote G10-2, comprend des archives anciennes, des livres, livrets du Grand Pardon, des affiches, des courriers et des articles de presse.
- Archives paroissiales : le fonds, Cote G10-1, contient des documents sur le Grand Pardon, classés par année d'édition, concernant l'organisation de l'événement, des documents comptables, des livrets et des affiches.

### *Bibliographie sommaire*

Le Grand Pardon a été très étudié depuis le XIX<sup>e</sup> siècle :

- CORDIER, Regnault, *Les Mystères, 3<sup>ème</sup> discours dévot*, dans *Quatre discours dévots et nécessaires à l'institution des chrétiens*, Chaumont, Quentin Mareschal, 1601.
- JOLIBOIS, Émile, *Les Diableries de Chaumont*, Paris, Éditions Miot/Techner, 1838.
- GODARD, M., *Histoire et tableau de l'église St-Jean-Baptiste de Chaumont*, Chaumont, Éditions Charles Cavaniol, 1848.
- CAVANIOL, Henri, *Le Grand Pardon de Chaumont : historique*, Chaumont, Éditions Cavaniol Henri, 1877.
- Ouvr. coll., *Le Grand Pardon de Chaumont*, Chaumont, Société archéologique et des beaux-arts, 1883.
- *Le Grand Pardon de Chaumont*, Société Archéologique et des beaux Arts de Chaumont, Éditions Dangien Firmin, 1883.
- CAVANIOL, Henri, *Les Diableries et le Grand Pardon*, Chaumont, Éditions Cavaniol Henri, 1901.
- ÉBÈD-MIRYAM, (Mgr Moissonnier), *Saint Jean Baptiste et le Grand Pardon*, Chaumont, Éditions Andriot- Moissonnier, 1906.
- METTRIER, Charles, *Coup d'oeil poétique sur le Grand Pardon*, Chaumont, Éditions Laurent, 1923.
- M<sup>sr</sup> GRENTE, Georges, *Saint Jean-Baptiste et le Grand Pardon de Chaumont*, Le Mans, Éditions Chaudourne, 1923.
- GHEON, Henri, *Les Mystères de Jehan le Baptiste*, Chaumont, Éditions Imprimeries champenoises, 1934.
- PIDOUX de la MADUÈRE, André, *Grand Pardon de Chaumont annexe de Le Vieux Chaumont-en-Bassigny*, Dijon, Bernigaud/Privat, 1937.
- GUYARD, Michel, *Réponse à une angoisse collective, le Grand Pardon de Chaumont*, Chaumont, Les Cahiers haut-marnais, N° 139, 1979.



- PETITPIERRE, Claude, *Grand Pardon de Chaumont*, Chaumont, L'Escarboucle, 1990.
- VEILLERETTE, François, *Le Grand Pardon de Chaumont 1475-1990*, Chaumont, Éditions du Patrimoine 52, 1990.
- DUTAILLY, Henry, *Le Grand Pardon de Chaumont dans Histoire du passé haut-marnais*, Chaumont, Éditions du Pythagore, 1992.
- *Le Grand Pardon de Chaumont et les pardons dans la vie religieuse (XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)* [actes du colloque international d'histoire, Chaumont, 24-26 mai 2007], Chaumont, Éditions du Pythagore, 2011.

#### *Filmographie sommaire*

- *Le Grand Pardon de Chaumont 2001*, réalisé et produit par Gérard et Michel THIÉRION, 2001, 100 mn, format VHS.
- *Le Grand Pardon de Chaumont 1476-2007*, réalisé et produit par Atelier d'images, 2007, 127 mn, DVD.
- *Le Grand Pardon 2012, le 22 juin les derniers préparatifs et décorations*, reportage de FR3 Champagne-Ardenne, 2012.
- *Le Grand Pardon 2012, les 23-24 juin*, reportage de FR3 Champagne-Ardenne, 2012.
- *Le Grand Pardon 2018, les 23-24 juin*, reportage de FR3 Champagne-Ardenne, 2018

#### *Sitographie sommaire*

Archives départementales de Haute-Marne

<http://haute-marne.fr/culture/archives-departementales>

Conseil départemental de Haute-Marne, Maison du Tourisme

[www.tourisme-hautemarne.com](http://www.tourisme-hautemarne.com)

Diocèse de Langres

<https://52.catholique.fr/Le-Grand-Pardon-de-Chaumont-2018>

Pèlerinages de France

[Pelerinagesdefrance.fr/81°-Grand-Pardon-de-Chaumont](http://Pelerinagesdefrance.fr/81°-Grand-Pardon-de-Chaumont)

Site Grand Pardon de Chaumont

<https://www.grandpardonchaumont.fr/>

Patrick Blehaut's album photos, le Grand Pardon de Chaumont 2018

<http://www.flickr.com/photos/pat5228/album>

Son et lumière, Grand Pardon 2012,

[www.youtube.com/watch](http://www.youtube.com/watch)

Son et lumière, Le Grand Pardon de Chaumont, 2018

[www.youtube.com/watch](http://www.youtube.com/watch)

## **V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS**

### **1. Praticien(s) rencontrés et contributeur(s) de la fiche**

**Nom :** METZ-NOBLAT, Joseph de

**Fonctions :** Évêque de Langres

**Coordonnées :** 11 rue des Platanes, 52000 CHAUMONT, [eveque@catho52.fr](mailto:eveque@catho52.fr)

**Nom :** DUTAILLY, Henry

**Fonctions :** Docteur en histoire contemporaine, historien, écrivain

**Coordonnées :** 5, rue Drappier Tortez, 52000 CHAUMONT, 03.25.32.45.26

**Nom :** SOMMIER, Paul

**Fonctions :** Prêtre

**Coordonnées :** Presbytère Saint-Jean, rue Girardon, 52000 CHAUMONT, 03.25.03.03.68

**Nom :** VOLUCHENEDRE, Guy

**Fonctions :** Prêtre au diocèse de Langres

**Coordonnées :** Rue du Général-Leclerc, 52320 FRONCLES, 03.25.32.71.53,  
[voluchenedre.guy@neuf.fr](mailto:voluchenedre.guy@neuf.fr)

**Nom :** ÉTIENNE, Pierre

**Fonctions :** Doctorant en urbanisme, université de Reims

**Coordonnées :** 50 Grande Rue, 52 000 VILLIERS-LE-SEC, 06.75.82.39.77,  
[pierreetienne52@gmail.com](mailto:pierreetienne52@gmail.com)

### **I.2. Soutien(s) et consentement(s) reçus**

La candidature du Grand Pardon de Chaumont à l'inclusion à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel a reçu 15 lettres de soutien :

- Béragère ABBA, députée de la Haute-Marne
- Gérard BOCQUILLON, maire-adjoint, chargé de la Culture et du Patrimoine historique
- Franck CHEVRIER, président de l'Office de tourisme de Chaumont
- Patrick CORBET, professeur émérite d'histoire du Moyen-Âge, Université de Lorraine, correspondant de l'Institut de France.
- Henry DUTAILLY, historien
- Geneviève ÉTIENNE, chef de chœur, chorale Saint-Jean-Baptiste de Chaumont
- Charles GUÉNÉ, sénateur de la Haute-Marne
- Christine GUILLEMY, maire de Chaumont et de son agglomération, vice-présidente du Conseil régional Grand-Est
- Nicolas LACROIX, président du Conseil départemental de la Haute-Marne
- Alain MORGAT, conservateur en chef du Patrimoine, directeur des archives départementales
- Joseph de METZ-NOBLAT, 120<sup>e</sup> évêque de Langres

- Jean ROTTNER, président de la Région Grand-Est
- Bruno SIDO, sénateur de la Haute-Marne
- Georges VIARD, professeur honoraire d'histoire, université Lorraine/Nancy
- Christine et Francis ZAHND, édition du Pythagore

Par ailleurs, en plus du consentement d'un parolier et slameur, bénévole aux ateliers fleurs (Will. L.B), d'un responsable de l'atelier fleurs (Robert VILLEMOT), du président de l'orchestre d'harmonie (Matthieu PERREZ), la candidature a rassemblé ceux de 214 commerçants et professionnels du centre historique de Chaumont (commerces, poste, tribunal de grande instance, cabinets professionnels, avocats, infirmières...), matérialisés par leur signature, un cachet et un petit message personnel aux organisateurs.

## **VI. MÉTADONNÉES DE GESTION**

### **VI. 1. Rédacteurs de la fiche**

**Nom :** PIÉPAPE-DUTAILLY, Claire de

**Fonctions :** Référente de l'équipe de reconnaissance du Grand Pardon au Patrimoine culturel immatériel

**Coordonnées :** [clairedepiepape@hotmail.fr](mailto:clairedepiepape@hotmail.fr)

**Nom :** MICHAUT, Pascal

**Fonctions :** Membre de l'association du Grand Pardon

**Coordonnées :** [michautpa@wanadoo.fr](mailto:michautpa@wanadoo.fr)

**Nom :** BELLANGER, Christiane

**Fonctions :** Secrétaire-adjointe de l'association du Grand Pardon

**Coordonnées :** [bellanger.phil@orange.fr](mailto:bellanger.phil@orange.fr)

**Nom :** MICHAUT, Bernadette

**Fonctions :** Professeur de lettres modernes

**Coordonnées :** [michautpa@wanadoo.fr](mailto:michautpa@wanadoo.fr)

### **VI.2. Enquêteur(s), chercheur(s) ou membre(s) du comité scientifique associé**

**Nom :** PIÉPAPE-DUTAILLY, Claire de

**Fonctions :** Référente de l'équipe de reconnaissance du Grand Pardon au Patrimoine culturel immatériel

**Nom :** MICHAUT, Pascal

**Fonctions :** Membre de l'association du Grand Pardon

**Nom :** Père AUVIGNE, Bernard

**Fonctions :** Chancelier de l'évêché de Langres, licencié en droit canonique Histoire sainte

**Nom :** MORGAT, Alain

**Fonctions :** Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur des Archives départementales de la Haute-Marne

**Lieu(x) et date/période de l'enquête :** Chaumont, de septembre 2017 à août 2018

Sous la coordination générale de Claire de Piépape-Dutailly

### VI.3. Données d'enregistrement

**Date de remise de la fiche**

septembre 2018

**Année d'inclusion à l'inventaire**

2018

**N° de la fiche**

2018\_67717\_INV\_PCI\_FRANCE\_00406

**Identifiant ARKH**

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk2h2</uri>